

Accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques I

Introduction à l'accompagnement du changement intégré à l'expertise technique

20.332



Date

Mercredi 4 novembre 2020

Lieu

Grande Salle
Bâtiment de l'Étoile
Rue du Four 21, CH-1400 Yverdon-les-Bains

Public

Conseiller-ère-s agricoles, collaborateur-trice-s des fiduciaires, conseiller-ère-s en assurance et autres personnes intéressées.

Responsables

Marie-Eve Cardinal, AGRIDEA
Fabienne Gresset, AGRIDEA

Contexte

Suivre les évolutions techniques et politiques du métier et pouvoir adapter ses pratiques sont des challenges quasi permanents pour les agricultrices et les agriculteurs. Les conseiller-ère-s peuvent jouer un grand rôle dans l'accompagnement de ces changements. Que ce soit pour mettre en place des projets décidés par les agriculteur-trice-s (nouvel atelier, conversion à l'agriculture bio, etc.) ou pour les aider à suivre de nouvelles normes venant de l'extérieur (réduction des antibiotiques, etc.). Mieux comprendre ce qui se cache derrière leurs motivations et leurs craintes permet d'optimiser le conseil et de lever un certain nombre de barrières.

Objectifs

- Connaître les étapes du changement.
- Comprendre les motivations et les craintes des agricultrices et des agriculteurs face à certains changements pour mieux les accompagner.
- Identifier les premiers repères et leviers favorisant les changements de pratique.

Méthodes

Apports théoriques, échanges d'expérience en sous-groupes ou en plénum.

Remarque

Ce cours sert d'introduction théorique à une formation plus avancée (non-obligatoire) qui aura lieu en 2021 ou 2022 (en fonction du nombre de participant-e-s).

Programme détaillé

Mercredi 4 novembre 2020

08h45 Accueil, café, croissant

09h00 Faire connaissance. Se centrer sur le thème par un processus modélisateur

Marie-Eve Cardinal, AGRIDEA
Jean-Claude Viou
Formation-Conseil
jclaud@viou-formation-conseil.fr

9h30 Etablir le contrat pédagogique

9h45 Revenir sur sa propre expérience du changement et ses propres stratégies face aux changements

10h20 Partager ses représentations sur le changement et l'accompagnement

10h45 Identifier des situations concrètes d'application et de changement professionnel à accompagner

10h50 Pause

11h00 Connaître les étapes du changement

Identifier les comportements caractéristiques à chaque étape

Connaître les besoins inhérents à chaque étape pour accompagner la personne

12h30 Repas

13h45 Connaître les étapes du deuil

Connaître les besoins inhérents à chaque étape pour accompagner la personne

15h00 Intégrer les apports à des cas professionnels concrets

Identifier les éventuelles difficultés des accompagnés et des accompagnants

16h40 Evaluation et fin de la journée

Jean-Claude Viou
Marie-Eve Cardinal

Informations pratiques

Inscription

[20.332](https://www.agridea.ch/20.332) ou via cours@agridea.ch

Délai d'inscription

Lundi 26 octobre 2020

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

fabienne.gresset@agridea.ch
marie-eve.cardinal@agridea.ch

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

CHF 240.–/jour

Autres participant-e-s :

CHF 360.–/jour

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 60.– et **sont comprises dans le forfait**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'au **lundi 26 octobre 2020** avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Plan d'accès à pied

Depuis la gare d'Yverdon puis environ 6-7 minutes de marche

